



Académie de Volleyball  
Genève

## ASSEMBLEE GENERALE 2018 PROCES-VERBAL

Salle de réunion du Centre Sportif du Bois-des-Frères  
Lundi 8 octobre 2018 – 19h30

---

### 1. 1. Accueil et appel des membres.

Eric METRAL (président) souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il remercie particulièrement Messieurs Jérôme GODEAU (représentant des autorités), Georges GARD (fiduciaire g&p audit Sàrl) et Marc-Antoine BOCCALI (invité). Il déclare l'assemblée générale ordinaire 2018 de l'AVGe ouverte à 19h35.

Les personnes suivantes ont signé la liste de présences.

#### Société membres :

1. AVULLY VBC	SCHIFFER Véronique, co-présidente MUSY Valérie, co-présidente
2. SVRG – SwissVolley Région Genève	Excusé
3. Chênois Genève Volley	CHATELAIN Laurent
4. Genève Volley	RUFFIEUX Sébastien, président
5. Lancy VBC	KÖLBIG Jolanda, présidente
6. Meyrin VBC	Absent
7. PEPS VBC	Excusé
8. Servette Star-Onex VBC	INFANTE Carl, président
9. VBC Ferney Prévessin	Absent
10. Vernier Volley	RUFFIEUX Nathalie, présidente
11. VJGS BEACH	MUSY Yvan

#### Membres du comité :

1. METRAL Eric, président	
2. SCHIFFER Eduardo, vice-président	
3. BERNARD Philippe, trésorier	
4. AVENI Séverine, membre	
5. BUELER Valérie, membre	
6. MILLA Marie, membre	
7. BELLARDI Pierrot, membre et webmaster	Excusé
8. GEORGIOU Michel, membre	
9. RUFFIEUX Sébastien, membre	
10. TABANDZELIC Nikola, membre	

#### Collaborateurs :

1. CHEVALIER Loïc	
2. GOTHUEY Fabien	Excusé
3. von DÄNIKEN Jean-Jacques	
4. GRUEL Ludovic	Excusé
5. KURIK Kristjan	
6. REY Laurent	
7. SJÖSTRÖM Fredrik	Excusé

Fiduciaire :

1. GARD Georges

Ville de Genève – Service des sports :

1. BONVIN Sybille Excusée
2. KANAAN Sami Excusé

Etat de Genève – Service cantonal des sports :

1. GODEAU Jérôme
2. MONNEY Ava Excusée

Autres personnes :

1. BOCCALI Marc-Antoine

Eric METRAL remercie les personnes présentes et donne la liste des personnes et entités excusées.

Il relève que cette AGO a été convoquée valablement selon l'ordre du jour qui a été adressé aux membres (clubs) dans les délais statutaires.

Il relève que 7 membres sont présents et que la majorité est donc de 4 voix lors des votations.

Approbation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour qui a été adressé aux membres et qui a servi de convocation est approuvé sans modifications de la part des membres.

**2. Approbation du Procès-verbal de l'AGO 2017 (18 octobre 2017).**

Eric METRAL rappelle que le PV de l'AGO du mercredi 18 octobre 2017 pouvait être consulté depuis plusieurs mois puisqu'il se trouve sur le site internet de l'AVGe ([www.avge.ch](http://www.avge.ch) → Documents) et qu'il ne sera donc pas procédé à sa lecture.

Il demande à l'assemblée si des modifications ou remarques sont à apporter à ce document tout en signalant, qu'à ce jour, il n'a reçu aucune demande allant dans ce sens. Aucune remarque ni demande n'étant formulée, le PV de l'AGO 2017 est accepté à l'unanimité.

**3. Rapports d'activités 2017-2018 du comité et de l'entraîneur principal.**

**1. Rapport du comité (présenté par Eric METRAL : Président).**

Eric METRAL se félicite tout d'abord du bon état de santé de l'AVGe tant sur les plans sportifs et financiers que organisationnels. Il relève que l'AVGe est toujours aussi dynamique et qu'elle œuvre sans relâche au développement du volleyball à Genève depuis plusieurs années et ceci plus particulièrement dans le domaine de la formation des jeunes possédant un potentiel et une grande motivation pour progresser. Au cours des saisons écoulées, elle n'a cessé de se développer avec succès avec le soutien de différents partenaires particulièrement précieux pour l'obtention de ces succès.

Pour la saison écoulée (2017-2018), il relève les différents points suivants :

- Groupe AVGe – SECI – CO :

Cette activité apparaît pour la première fois dans le fonctionnement de l'AVGe. Il s'est agi d'un entraînement hebdomadaire (mercredi de 14h00 à 16h00 au Pavillon Doré (Ecole des Cropettes) destiné aux jeunes actuellement scolarisés au cycle d'orientation (SECI), ce qui correspond à des filles et des garçons nées en 2003, 2004 et 2005. Après avoir passé un test de sélection au printemps 2017, ce sont 18 jeunes ((N) : Nouveau) qui ont été retenus pour faire partie de ce groupe. :

- |                                   |                                      |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| 1. ARRIGONI Elisa <b>(N)</b>      | 2. AVENI Alyssa (*) <b>(N)</b>       |
| 3. AYE Victor <b>(N)</b>          | 4. BENGUEREL Elena <b>(N)</b>        |
| 5. BÜELER Zoé <b>(N)</b>          | 6. CHAVAZ Kylian <b>(N)</b>          |
| 7. DONZE Kayla <b>(N)</b>         | 8. HEYMANN Clara <b>(N)</b>          |
| 9. JAKOB Clara <b>(N)</b>         | 10. METRAL Célian <b>(N)</b>         |
| 11. MIELE Matteo <b>(N)</b>       | 12. PICT Maeva <b>(N)</b>            |
| 13. RUSCHETTA Emma (*) <b>(N)</b> | 14. SCHOUWEY Mallaury (*) <b>(N)</b> |
| 15. STIFANI Laetitia <b>(N)</b>   | 16. TABANDZELIC Anastasia <b>(N)</b> |
| 17. VAN LEEMPUT Céline <b>(N)</b> | 18. VAN LEEMPUT Thibault <b>(N)</b>  |

Pour cette première saison, le bilan est très positif. Selon leur entraîneur (Ludovic GRUEL), le groupe a fait montre d'un gros intérêt et d'une énorme assiduité. Il regrette seulement la dimension de la salle, trop réduite pour un groupe de cette taille. Fort heureusement, 3 jeunes (\*) ont pu, au vu de leurs capacités, rejoindre le groupe AVGe – SECII – PO pour s'entraîner en semaine aux Bois-des-Frères, ce qui a réduit la taille du groupe.

L'objectif du développement des activités de l'AVGe, en accord avec les lignes directrices promulguées par SwissVolley, en direction des plus jeunes a donc largement été atteint au cours de la saison écoulée. Il est indéniable qu'il s'agit également d'une plus value pour les clubs auxquels appartiennent ces jeunes.

Eric METRAL signale encore que tous les académiciens de ce groupe nés en 2003 et qui allaient quitter le CO à l'issue de l'année scolaire ont participé au test d'admission pour obtenir une place dans le groupe SECII – PO, ce qui est également une preuve du bon fonctionnement de cette nouvelle activité et de l'attractivité des activités mises en place par l'AVGe.

- **Test PISTE**

Ce test est un point fort de l'activité de l'AVGe même si les jeunes qui participent obligatoirement à ce test ne saisissent pas toujours entièrement les enjeux de ces évaluations. Pour mémoire, il est mis sur pied par SwissVolley pour détecter les talents et suivre leur progression au cours des années.

En ce qui concerne les jeunes nés en 2002, 2003 et 2004, le test, organisé et centralisé par SwissVolley, a eu lieu début septembre 2017 à Lucerne, ce qui a entraîné un gros travail d'organisation et de logistique (convocation, organisation horaire, déplacements, ...). La complexité a été telle que l'AVGe a décidé de la nécessité de prendre les devants en ce qui concerne l'organisation du test 2018 afin de simplifier ce processus. Pour les jeunes plus âgés (2001 et avant), le test a été organisé directement par l'AVGe. Pour les plus jeunes (nés en 2005 et après), c'est l'association régionale (SwissVolley Région Genève) qui organise le test PISTE.

C'est le passage avec succès de ce test qui permet d'obtenir une « SwissOlympic Talent Card » valable pour l'année civile suivante (dans ce cas : 2018). Ce document fait partie de ceux qui jouent un rôle important lors des échanges avec SwissVolley et le Département de la Cohésion Sociale (DCS) de l'Etat de Genève pour l'attribution de leurs aides.

- **Contrat de prestations**

Eric METRAL souligne l'importance de l'aide des différentes collectivités publiques sans qui l'AVGe ne pourrait tout simplement pas fonctionner selon le modèle actuel. Cette aide (logistique et financière) est obtenue au travers d'un contrat de prestation qui lie les deux entités durant une période de trois ans et qui fait l'objet d'une évaluation à chaque fin de saison. Il informe les membres que l'on arrive précisément au terme du contrat 2016-2018 et que le rapport d'évaluation 2017 a été signé après avoir été modifié suites aux négociations ayant eu lieu avec l'Office de la culture et du sport du Département de la Cohésion Sociale (DCS) de l'Etat et Canton de

Genève. Il précise également que les discussions concernant le prochain contrat de prestation (2019-2021) ont débuté et que ce dernier est en voie de signature. Finalement, il informe également l'assemblée que dorénavant, l'Académie de Volleyball de Genève (AVGe) n'aura plus qu'un seul interlocuteur au niveau des collectivités publiques soit l'Office cantonal de la culture et du sport. Malgré ce changement, l'AVGe reste soutenue par l'Association des communes de Genève, la Ville de Genève et l'Etat de Genève.

Jérôme GODEAU demande la parole pour inciter les clubs à collaborer et à créer des liens forts entre eux pour permettre aux jeunes d'évoluer dans les équipes phares de ligue nationale du canton. Il relève que si cela fonctionne chez les filles, il y a encore des possibilités d'améliorer la collaboration en ce qui concerne les garçons.

Eric METRAL termine le rapport du comité en remerciant chaleureusement tous les partenaires publics et privés qui contribuent au fonctionnement de l'AVGe :

- Etat et Canton de Genève
- Association des communes de Genève
- Ville de Genève
- Geneva Business School – M. Brahim GACEM
- Max MEIER – équipements sportifs
- Commune du Grand-Saconnex

## **2. Rapport de l'entraîneur principal (Laurent REY).**

Laurent REY présente le bilan sportif de l'Académie pour la saison 2017-2018.

### **Groupe SECII – PO :**

Pour ce groupe, l'effectif se composait, en début de saison de 30 jeunes :

#### Filles :

20 académiciennes dont 8 nouvelles **(N)** et 16 appartenant au dispositif SAE.

Académiciennes 2017-2018 (20) :

BENGUI Nicola	GUSCETTI Ewine	PICCAND Zoé <b>(N)</b>
BENKLEY Emily	INGRASSIA Tamara	RAMUSHI Rilinda <b>(N)</b>
CHABOT Morgane	MANDEK Marina	REMY Johanna <b>(N)</b>
CORELLI Kalua	MECHE Clavie	REVEIL Danaïkah <b>(N)</b>
CURRAT Fanny <b>(N)</b>	MUSLIU Zane <b>(N)</b>	RIPIC Katarina
EMCH Gaëlle <b>(N)</b>	PATAKI Celina	SIMON Lucie
GILLON Louise	PHILIPPI Léa <b>(N)</b>	

#### Garçons :

10 académiciens dont 8 appartenant au dispositif SAE. A noter qu'aucune nouvelle arrivée n'a été enregistrée dans ce groupe pour cette année scolaire. En raison de la cessation d'activité très rapide (en octobre) d'Elio RUSCHETTA, c'est finalement un groupe de 9 garçons qui a parcouru assidûment le parcours proposé tout au long de l'année.

Académiciens 2017-2018 (10) :

CHABOT Ludovic	JAKOB Loïc	SCHIFFER Gaëtan
DUCHOSAL Cyrus	RUFFIEUX Anthony	VUICHARD Romain
EATON Kilian	RUSCHETTA Elio	YILMAZ Edouard
INFANTE Pablo		

Environ **550** heures d'entraînement ont à nouveau été données de septembre à juin au centre sportif du Bois des Frères ainsi qu'aux collèges André Chavanne et Madame De-Staël en ce qui concerne le travail de condition physique.

Selon les horaires scolaires des académiciens (filles et garçons), les entraînements ont été organisés de la façon suivante :

Lundi : 2h : Entraînement (mixte) avec 1h de condition physique intégrée.  
Mardi : 2h : Entraînement (fille) avec 1h de condition physique intégrée.  
Mercredi : 2h : Entraînement (garçon) avec 1h spécifique passe intégrée.  
              2h : Entraînement (fille) avec 1h spécifique passe intégrée.  
Jeudi : 2h : Entraînement (mixte).  
Vendredi : 3h : Entraînement (fille puis garçon) avec un tuilage d'une heure mixte  
              avec 1h de condition physique intégrée..

A ce total, il faut encore ajouter 80 heures de pratique ayant eu lieu durant les camps :

- Octobre : 3 journées à Henry-Dunant.
- Noël : Filles : 3 journées à Henry-Dunant.  
          Garçons : Tournoi à Biella (I).
- Février : 3 journées à Henry-Dunant.
- Pâques : 5 journées à Andora/Ligurie (I).
- Pentecôte : 2 journées au Grand-Sacconnex – Parc Sarasin (beach-volley).

Ainsi que les activités de condition physique du mardi midi et jeudi midi.

En raison des objectifs de progression de l'AVGe (personnalisation des apprentissages et des acquisitions, différences de niveaux, de maîtrise et de capacité existants entre les académiciens), la structure de travail n'a guère évolué depuis sa mise en place (détermination d'objectifs individuels d'apprentissage en début d'année puis travail tout au long de la saison focalisé sur ceux-ci. Avec, pour terminer, un bilan individuel en fin d'année).

Les singularités de cette année-ci ont été les suivantes :

- Mise en place d'un atelier de passe avec Nick PTACHINSKI (après le départ de Bastien WARYNSKI de l'Académie à l'issue de la saison 2016-2017). Cet atelier s'est déroulé le mercredi sur une plage de 2 heures.
- Réflexion sur l'aspect de la nutrition du sportif (collaboration avec Cressy Santé et des étudiants de la HEDS).
- Présence d'une joueuse de Genève Volley (LNB) : Nicole HESS pour seconder les entraîneurs lors des séances du mardi et du vendredi.
- Participation d'académiciens à la journée Kids Volley organisée dans le cadre du tournoi Fred FELLAY par le Chênois Genève Volleyball (28 décembre 2017) pour prêter man forte à l'organisateur.

En ce qui concerne l'aspect médico-sportif, l'excellente collaboration avec Cressy Santé (centre médical SwissOlympic) (Madame Suzanne GARD) s'est poursuivie. C'est ainsi que chaque académicien a effectué 2 tests suivis d'un entretien au cours de la saison. Les résultats de ces tests sont transmis aux entraîneurs afin de mettre en place des exercices spécifiques de renforcement pour chaque académicien et ces informations sont également transmises aux académiciens lors du bilan de fin de saison.

### **Groupe SECI – CO :**

Pour ce groupe, l'effectif se composait, en début de saison de 18 jeunes (13 filles et 5 garçons) : voir détails au point 3.1 (rapport du Président).

La mise en place de la nouvelle structure pour le SECI s'est correctement déroulée. Avec des moyens certes limités en raison des horaires scolaires peu propices des participants,

un entraînement par semaine a été proposé le mercredi (de 14h00 à 16h00 au Pavillon Doré (Ecole des Croupettes)). Les participants étant très jeunes, la formation dispensée est globale et il n'y a pas eu de spécialisation selon les postes de jeu. Ludovic GRUEL soutenu par Claudia NDEBELE (LNB), une joueuse du Genève Volley, a pris en charge cet entraînement. Un total de 23 semaines d'entraînement a été effectué ce qui a représenté 68 heures d'entraînement. Ces jeunes ne sont pas concernés par les tests médico-sportifs qui se déroulent à Cressy.

Le nombre total de participants a été de 18. Les jeunes ont été répartis de la façon suivante :

10 filles (6x2003 + 4x2004) et les 5 garçons (5 x 2003) au Pavillon Doré.

3 filles (2x2003 et 1x2004) qui se sont entraînées avec le SECII – PO.

A noter qu'il y a eu un très haut taux de présence aux entraînements. Et ceci, malgré des conditions de travail un peu délicates car la salle était peu adaptée au volley (dimensions) et peu propice pour un grand nombre de participants. Bonne nouvelle, pour l'année 2018-2019, une solution a été trouvée dans la salle d'Henry Dunant qui permettra à l'Académie d'élargir le contingent.

En ce qui concerne l'avenir :

Cette saison 2017-2018 est une année pivot. En effet, on arrive à la fin d'un cycle pour une grande partie des académiciens du groupe SECII. Cela entraîne de nombreux départs (19 arrêts après 2,3 voire 4 années d'appartenance à l'AVGe) dûs à différents facteurs (fin d'étude, engagement en clubs (charge d'entraînement élevée pour les premières équipes, motivation, ...). A l'issue de cette saison, il n'y a pas eu de projet d'incorporation des académiciens au sein de l'une des équipes de LNA de Genève (Chênois Genève Volley pour les garçons et Genève Volley (néo-promu à l'issue de la saison)) pour les filles car, actuellement, le pas à effectuer pour ce passage est encore trop grand mais cela n'empêche pas certains de suivre partiellement les entraînements de ces équipes.

### **Réorientation et implantation des académiciens/nes dans les championnats en vue de la saison 2018-2019 :**

C'est donc un total de 19 jeunes qui quittent l'AVGe à l'issue de la saison 2017-2018 : BENGUI Nicola, BENKLEY Emily, CHABOT Morgane, CORELLI Kalua, CURRAT Fanny, GILLON Louise, GUSCETTI Ewine, INGRASSIA Tamara, MANDEK Marina, MECHE Clavie, PATAKI Céline, RAMUSHI Rilinda, SIMON Lucie. EATON Killian, INFANTE Pablo, RUFFIEUX Anthony, RUSCHETTA Elio, SCHIFFER Gaëtan et VUICHARD Romain.

PHILIPPI Léa et RUSCHETTA Emma (SEC I) feront partie du contingent de l'équipe de 1LN du Genève Volley.

REMY Johanna Rémy et REVEIL Danaïka poursuivront leur progression au sein de l'équipe de 1IN du Servette Star-Onex VBC. Elles seront rejointes par SCHOUWEY Mallauray (SEC I).

Les académiciennes du SECII : EMCH Gaëlle, MUSLIU Zane, PICCAND Zoé, RIPIC Katarina ainsi que les académiciennes du SECI : BÜELER Zoé, PICT Maeva, STIFANI Laetitia, TABANDZELIC Anastasia et VAN LEEMPUT Céline évolueront toutes en 2LR dans leur équipe respective (Ferney VBC ; Genève Volley et Servette Star-Onex VBC).

Du côté des garçons, CHABOT Ludovic, JAKOB Loïc Jakob, YILMAZ Edouard joueront au sein de l'équipe de 1LN du Servette Star-Onex VBC et DUCHOSAL Cyrus en LNB dans le même club.

A l'issue du rapport de Laurent REY, Eric METRAL donne la parole aux personnes présentes pour les éventuelles remarques et questions :

- Sébastien RUFFIEUX et Eric METRAL insistent sur le fait qu'une bonne collaboration entre les clubs et entre les clubs et l'AVGe est nécessaire pour permettre aux jeunes d'accéder au plus haut niveau de jeu.
- Carl INFANTE demande si l'aspect nutritionnel mis en avant lors des présentations de cette saison sera maintenu dans l'avenir. Laurent REY indique, qu'en principe, un thème différent est évoqué à chaque saison mais qu'ils sont en rapport avec une bonne pratique sportive et hygiène de vie. Il s'avère que ces aspects ne sont, en général, fréquemment pas traités, par manque de temps, dans les clubs mais qu'il n'y a pas de raison de ne pas poursuivre cet aspect particulier si les conditions le permettent.
- Carl INFANTE demande quelles sont les raisons qui sont à la base des différences entre les activités proposées aux filles et aux garçons lors du camp de Noël. Laurent REY indique que les garçons présentaient une équipe quasi complète et homogène avec des joueurs pour chaque poste ce qui n'était pas, et de loin, le cas pour les filles. Il aurait fallu bâtir une équipe avec plusieurs joueuses devant occuper des postes où elles ne se sont pas entraînées tout au long de l'année ce qui n'est pas une bonne solution sans compter que l'effectif total était trop grand. Dans ce cas, il aurait été préférable de participer à ce tournoi avec une équipe de club en lieu et place de l'AVGe.

#### **4. Présentation des comptes de la saison 2017-2018.**

Philippe BERNARD indique que les comptes de la saison 2017-2018 sont à jour et ont été contrôlés par une société extérieure (voir ci-dessous : rapport de l'organe de révision au point 5).

L'exercice 2017-2018 se termine sur un bénéfice de CHF 2'763.-. Il indique, comme annoncé lors de l'AGO de l'exercice précédent (2016-2017) qu'un changement important est intervenu au niveau de la subvention J+S. La subvention intitulée « Promotion des espoirs » a disparu et les activités sont maintenant rétribuées selon le GU1 (Groupe d'Utilisateurs 1) comme toutes les autres activités sportives auprès de J+S. Malgré cela, la baisse du montant attribué n'a pas été aussi importante qu'attendue.

Le poste camp s'est révélé plus élevé que ce qui avait été prévu dans le budget initial, ceci est dû à la participation au tournoi de Biella.

Philippe BERNARD indique que les frais engendrés par le véhicule de l'AVGe proviennent de l'entretien, des services, de l'achat de pneus neige et de la peinture décorative aux couleurs de l'AVGe. Il a tenu compte de l'amortissement de ce véhicule dans les comptes.

A l'issue du rapport de Philippe BERNARD, Eric METRAL donne la parole aux personnes présentes pour les éventuelles remarques et questions :

- Carl INFANTE désire obtenir des précisions sur la subvention attribuée à l'AVGe par SwissVolley.  
Eric METRAL lui donne les précisions suivantes : En ce qui concerne la subvention destinée aux Talent Schools, SwissVolley effectue un calcul complexe tenant compte de nombreux facteurs (nombre de jeunes, nombre d'entraînements, durée des entraînements, répartition horaire des entraînements (matin et/ou après-midi), nombre d'entraîneurs, qualification des entraîneurs, rôle des entraîneurs (technique / condition physique, ...).
- Jérôme GODEAU précise que la somme obtenue auprès de J+S fait partie des fonds publics alors que la subvention de SwissVolley est à considérer comme faisant partie de fonds privés. Il demande que cette séparation soit faite dans le futur.

#### **5. Rapport de l'organe de révision**

M Georges GARD de la fiduciaire g&p audit Sàrl effectue la lecture de son rapport concernant la révision, plus précisément le « contrôle restreint » des comptes de l'AVGe pour la saison 2017-2018. Il confirme en conclusion que « lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels [de l'AVGe] ne sont pas conformes à la loi et aux statuts ».

Jérôme GODEAU indique que le financement de l'AVGe se fait essentiellement au travers des collectivités publiques (Canton et Etat de Genève, Ville de Genève et Association des communes genevoises) mais que l'interlocuteur de l'AVGe est dorénavant l'Office cantonal de la culture et du sport du Département de la Cohésion Sociale. L'AVGe est ainsi signataire d'une convention avec ces collectivités qui stipule que si le bénéfice d'une entité est trop important, celui-ci devra être restitué pour éviter toute thésaurisation mais il précise que l'AVGe ne subira pas de problèmes comme un manque de liquidités pour pouvoir fonctionner normalement. Il indique cependant que cette règle peut faire l'objet de discussions si l'AVGe met en place un projet particulier nécessitant des fonds importants. Eric METRAL précise que cela n'est pas un souci pour l'AVGe et que l'AVGe est consciente de cela et que sa gestion est stricte et qu'elle ne veut pas dépenser plus que cela est nécessaire. Les interlocuteurs publics en sont avisés et cela ne pose aucun problème lors des discussions concernant l'établissement de la convention 2019-2021.

## **6. Approbation des rapports et des comptes.**

Les rapports du comité (Eric METRAL) et du responsable sportif de l'AVGe (Laurent REY) sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes (Philippe BERNARD) sont également adoptés à l'unanimité.

## **7. Présentation de la saison 2018-2019.**

Eric METRAL présente les objectifs principaux de l'AVGe pour la prochaine saison (2018-2019) :

### **- Sur le plan sportif :**

1. Suivi de la mise en place du projet FTEM de SwissVolley et conséquences de la mise en action de ce projet :

Pour mémoire, il s'agit du projet de formation destiné à l'élite. Ce projet est discuté depuis plusieurs mois et a fait l'objet d'une présentation auprès des différentes entités liées au volleyball lors d'une procédure de consultation. En ce qui concerne la région de Genève, Marco FÖLMLI a effectué cette présentation lors de la dernière assemblée générale de SVRG qui a eu lieu aux Evaux. Ce projet se caractérise, entre autres, par les points suivants :

- Accent principal (détection, entraînements) des Talent School (Académie) sur les jeunes dès la 8<sup>ème</sup> année scolaire sous la forme d'une structure sport/études permettant une nette augmentation du temps de pratique.
- Création de centres régionaux.
- Création d'un centre national.
- Progression élitiste destinée aux jeunes possédant un grand potentiel et ayant pour objectif de professionnaliser la joueuse ou le joueur.

Eric METRAL signale que la mise en place de ce projet (2020-2021 ?) aura un impact très fort sur le fonctionnement de l'AVGe puisque qu'actuellement, il n'existe pas à Genève de structure scolaire permettant de réunir les conditions imposées par ce projet à l'intérieur du Département de l'Instruction Publique pour le volleyball. Du coup, l'AVGe pourrait perdre sa reconnaissance (label Talent School (TS)) auprès de SwissVolley ce qui aurait un impact direct sur la convention entre l'AVGe et l'Etat de Genève car il s'agit là d'une condition nécessaire pour l'existence et la signature de la convention, donc du financement de l'AVGe. Au pire, cela pourrait toucher à l'existence même de l'AVGe.

Eric METRAL informe l'assemblée qu'une prochaine rencontre aura lieu entre SwissVolley (M. Marco FÖLMLI) et les départements concernés de l'Etat de Genève (Mme. Ava MONNEY : responsable Sport-Art-Etudes du DIP et M. Jérôme



GODEAU : responsable Relève et mesures d'accès de l'Office cantonal de la culture et du sport du DCS) afin que SwissVolley puisse présenter son projet.

Marc-Antoine BOCCALI signale qu'en raison des contraintes différentes inhérentes à chaque canton au niveau scolaire, SwissVolley devra probablement assouplir sa position et revoir ses exigences en fonction des possibilités existantes puisque les Talent Schools ne possèdent peu ou pas de marge de manœuvre dans les organisations et structures scolaires cantonales.

Valérie BÜELER fait remarquer qu'en ce qui concerne la mise en place du projet FTEM, il existe un décalage de 1 à 2 années entre les filles et les garçons ce qui rend l'organisation encore plus difficile.

## 2. Développement de l'activité du groupe AVGe-SECI (CO) :

En fonction de la possibilité de transférer l'activité de la salle du Pavillon Doré (Ecole des Cropettes) dans une salle plus grande voire une double salle, cette activité pourrait être développée et permettre d'accueillir plus de jeunes ce qui impliquerait également l'engagement d'un ou de plusieurs nouveaux entraîneurs.

### - Sur le plan administratif :

Eric METRAL indique que la révision des statuts de l'AVGe sera au programme afin de les adapter aux changements ayant eu lieu au cours des dernières années et les mettre ainsi à jour car les statuts n'ont pas subi de relecture depuis leur établissement (5 ans).

Pour la saison 2018-2019, le staff technique sera le suivant :

Entraîneur responsable des deux groupes : Laurent REY.

Entraîneurs : Laurent REY, Ludovic GRUEL, Kristjan KURIK.

Aide-entraîneurs : à confirmer.

Organisation des camps : Kristjan KURIK.

Responsable condition physique : Fredrik SJÖSTRÖM.

Massage et soins : Fabien GOTHUEY.

Pour la saison 2018-2019, le staff administratif sera le suivant :

Secrétaire : Loïc CHEVALIER.

Administrateur : Jean-Jacques von DÄNIKEN.

## 8. Election du président et du comité.

Eric METRAL informe l'assemblée que l'intégralité du comité de l'AVGe se représente pour la saison 2018-2019. L'élection du comité est effectuée en bloc et acceptée à l'unanimité par les membres.

Pour la saison 2018-2019, le comité de l'AVGe sera donc composé des personnes suivantes :

1. METRAL Eric, président
2. SCHIFFER Eduardo, vice-président
3. BERNARD Philippe, trésorier
4. AVENI Séverine, membre
5. BUELER Valérie, membre
6. MILLA Marie, membre
7. BELLARDI Pierrot, membre et webmaster
8. GEORGIU Michel, membre
9. RUFFIEUX Sébastien, membre
10. TABANDZELIC Nikola, membre

## **9. Approbation de la cotisation annuelle, du forfait annuel et du budget 2018-2019.**

Philippe BERNARD présente le budget de la saison 2018-2019. Il indique que le montant de la cotisation (clubs membres) et du forfait annuel (académiciennes et académiciens) restera inchangé, soit :

- Cotisation : CHF 250.-
- Forfait : CHF 1'000.- (Académiciens SEC II)
- Forfait : CHF 250.- (Académiciens SEC I)

Philippe BERNARD précise qu'il n'y a pas de changements notables du budget avec les saisons précédentes.

La cotisation annuelle, le forfait annuel et le budget 2018-2019 sont approuvés à l'unanimité par les membres.

## **10. Confirmation d'admission de nouveaux membres.**

Eric METRAL indique que le club VBC Etoile-Genève a demandé son admission à l'AVGe. Cette demande est acceptée à l'unanimité. Eric METRAL souhaite la bienvenue à ce club et se réjouit de son admission puisque maintenant cela signifie que tous les clubs formateurs de SVRG sont membres de l'AVGe.

## **11. Propositions individuelles.**

Eric METRAL indique qu'aucune proposition individuelle ne lui a été adressée dans le délai indiqué par la convocation à l'AGO, celui-ci était fixé au 23.09.2018.

## **12. Informations diverses et clôture de l'assemblée.**

Eric METRAL annonce que l'assemblée générale ordinaire du lundi 8 octobre 2018 de l'Académie de Volleyball de Genève est close, il est 20h45. Il invite l'assemblée à un verre de l'amitié.

Pour le procès-verbal : Loïc CHEVALIER et Jean-Jacques von DÄNIKEN (24.11.2018)